ALLOCATIONS DE L'AUF

L’AUF soutient la mobilité universitaire pour les étudiants et les enseignants chercheurs. Elle attribue annuellement des allocations permettant aux bénéficiaires de poursuivre une partie de leur formation et de leur recherche dans d’autres universités, tant du Nord que du Sud.

Etudiants :
- Allocations de Master/Maitrise
- Allocations de doctorat
- Stage professionnel

Enseignants/chercheurs :
- Allocations de perfectionnement en formation ou en recherche
- Mission d’appui et d’enseignement
- Missions de recherche

Ces allocations sont attribuées sur appels à candidatures ; elles sont destinées aux étudiants et enseignants chercheurs inscrits et en activité dans un établissement membre de l’AUF.

Les appels à candidatures sont lancés par les 10 directions régionales de l’AUF. Les appels à candidatures sont également disponibles sur la plateforme : https://formulaires.auf.org/

https://www.auf.org/ressources-et-services/bourses/

Agence Universitaire de la Francophonie - AUF :
4, place de la Sorbonne
75005 - Paris
https://www.auf.org/